

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, Libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'Été).

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 36 minut. soir, Omnibus.
4 — 10 — — Express.
2 — 58 — — matin, Express-Poste.
10 — 23 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départ de Saumur pour Paris.

9 heures 49 minut. matin, Express.
11 — 50 — — Omnibus.
6 — 36 — — soir, Omnibus.
8 — 58 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le général Canrobert, qui était au nombre des passagers de l'*Indus*, est arrivé à Paris. En quittant la Crimée, le général Canrobert a emporté l'affection et les regrets de cette vaillante armée qu'il a si bien commandée, et dont les sentiments pour lui se sont traduits à son départ de la façon la plus noble et la plus touchante.

Comblé d'égarde par le Sultan à son passage à Constantinople, le général Canrobert a retrouvé, en abordant la terre de France, les mêmes témoignages d'estime et de respect qui l'ont partout accueilli, et que lui méritaient sa valeur, son désintéressement et les grands services qu'il a rendus à l'Empereur et au pays. — L. Boniface.

(Constitutionnel.)

La forteresse de Sweaborg, construite sur des îlots granitiques, s'élève en avant et à un mille d'Helsingfors, capitale russe de la Finlande, dont la capitale suédoise était jadis Abo. Les îlots, au nombre de huit, dont le groupe serré constitue la forteresse, portent des noms bizarres: l'île du Loup, les deux îles Noires, de l'est et de l'ouest, la petite île Noire, l'Épée-de-Gustave, le Grand-Aigle, l'île Royale et l'île des Redoutes. Ces îles ne sont que des rochers, dont quelques-uns ont été reliés par une forte chaussée en forme de rempart. Au milieu, se trouve un port où stationne la flottille russe de la Baltique.

Le plus considérable de ces îlots est l'Épée-de-Gustave, où se trouvent le logement du gouverneur avec un espace de jardin, formé de terres rapportées, et une citerne, où l'on entasse les neiges de l'hiver, pour fournir de l'eau à la garnison, laquelle se compose de soldats, de matelots et d'ouvriers de la marine.

On sait que Sweaborg est surnommé le Gibraltar du Nord, titre qui lui est justement acquis. Les îlots se flanquent mutuellement, et ils présentent presque partout des escarpements à pic, de 30 à 40 pieds de hauteur, taillés dans le granit. Là où le roc ne fournissait point un rempart naturel, ont été

élevés des bastions, construits avec des blocs énormes.

La seule passe praticable pour aller dans la rade d'Helsingfors, qui est un des grands ports de guerre de la Russie, serpente à travers ces formidables îlots, armés de 800 bouches à feu de gros calibre.

Cette forteresse peut passer pour imprenable. Comme elle ne présente qu'une ceinture inabordable de granit, on ne peut y prendre terre pour en faire le siège, et l'on ne pourrait la réduire que par la famine. Mais elle pouvait être attaquée et foudroyée par mer, au moyen d'un bombardement, ce que vient d'exécuter, avec un plein succès, la flotte anglo-française, qui a dû causer d'immenses pertes matérielles au gouvernement russe, en détruisant les casernes, les divers établissements maritimes et l'arsenal du port. Nous attendons, à cet égard, de plus amples détails officiels.

Complétons cette note en ajoutant que Sweaborg fut construit dans le 18^e siècle, par le roi de Suède Gustave III. Lors de la révolution qui détrôna Gustave IV, en 1808, et qui fournit à la Russie l'occasion, longtemps épiée, d'envahir la Finlande, l'impenable forteresse fut livrée, sans combat, au général russe Barclay de Tolly, par un traître, qui alors étouffa le sentiment de la patrie, pour satisfaire ses passions politiques. — Havas.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Vienne, mercredi 15 août. — Constantinople, 9 août.

« Omer-Pacha retourne en Crimée.

» Le général Canrobert a passé ici le 6.

» Le mouvement insurrectionnel des Tripolitains donne des inquiétudes; on embarque deux régiments pour aller l'apaiser. »

« Trieste, jeudi 16 août. — Les nouvelles de Constantinople, en date du 6, annoncent que toutes les troupes turques qui se trouvent disponibles, en Anatolie, marchent sur Erzeroum.

» D'après des bruits qui circulent à Constantinople, l'attaque de la tour Malakoff ne commencera pas avant la mi-septembre.

» On prétend, en outre, que le camp de Maslak, qui compte aujourd'hui 4,000 hommes, dont l'effectif s'accroît journellement, réunirait, pendant l'hiver, un corps de 60,000 hommes, destinés à marcher vers le Danube et la Bessarabie, au printemps prochain.

» La Porte serait, dit-on, à la veille de nommer Omer-Pacha généralissime de toutes les armées turques. — Havas.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Une lettre adressée d'Odessa, le 2 août, à la *Gazette de Cologne*, confirme en ces termes une nouvelle donnée il y a quelques jours par la télégraphie privée :

« Une nouvelle importante est arrivée ici par une lettre du médecin de feu l'amiral Nachimoff: c'est qu'on se prépare à Sébastopol à se retirer du côté sud sur le côté nord. M. Diakonow mande, en effet, dans une lettre du 26 juillet, qu'on a l'intention d'établir un pont sur la baie de Sébastopol, allant du fort Nicolas, côté nord, au fort Michel, côté sud. Ceci prouverait qu'on commence à voir qu'on ne pourra longtemps conserver Sébastopol. Le général Luders est absent depuis quinze jours; il doit revenir aujourd'hui. Lundi dernier, nous avons été surpris par une immense nuée de sauterelles qui passait par dessus notre ville, allant du sud au nord. D'après les dernières nouvelles de Tiflis, il y a presque toujours des escarmouches en Tauride, entre les milices du pays et les Turcs du fort Nicolajeffski.

On écrit du Bas-Danube, que les Anglais travaillent avec beaucoup d'activité à la construction de la route militaire de Kustendjé à Rassowa. On est disposé à voir dans ces travaux des préparatifs pour une compagnie des alliés sur le Danube. — Havas.

OPÉRATIONS DANS LA MER D'AZOFF. — Voici de nouvelles dépêches envoyées à l'Amirauté par sir Edmund Lyons :

« A bord du vaisseau le *Vesuvius*, Golfe d'Azoff, 17 juillet.

» Monsieur, la force du vent et une grosse mer

FEUILLETON

LES GENTLEMEN DE GRANDS CHEMINS.

(Suite.)

L'éloge de ce mari, trop tôt enlevé à sa vénération et à son amour sortait sans cesse de la bouche de M^{me} de Castres :

— Le plus grand de vos malheurs, répétait-elle tous les jours à sa fille, n'est pas d'avoir perdu votre fortune, mais votre père; il vous eût guidée dans ce monde, il eût fait de vous une femme accomplie.

Unissant ensuite cet amour terrestre à un sentiment religieux :

— Levez les yeux au ciel, disait-elle à sa fille, votre père est là-haut, il nous tend les bras, il est le lien naturel qui nous attache à la divinité.

Il y avait un peu d'exaltation dans ce culte pieux pour le souvenir d'un père; et la jeune fille apprenait ainsi à aimer et respecter celle qui lui donnait des leçons si élevées.

M^{me} de Castres mourut enfin dans les bras de sa fille, qui alors quitta la maison maternelle devenue déserte, et se réfugia chez ses amis, la famille Parker. M. Richard était mort, restait M^{me} Parker qui reçut l'orpheline et voulut lui servir de mère. Cependant les temps étaient changés. Le gouvernement français rappelait les émigrés,

et M^{lle} de Castres pouvait retourner en France; mais elle était dépouillée de ses biens, et elle n'aurait retrouvé dans sa patrie que des parents sur l'affection desquels elle ne pouvait pas compter. Sur ces entrefaites le lieutenant Parker vint à Londres et chez sa mère; il y trouva M^{lle} de Castres, qu'il avait vue enfant; et qu'il fut étonné de voir si belle. Marie était, en effet, une jeune personne accomplie; sans être d'une irréprochable beauté, elle était pleine de ces grâces touchantes qui attachent plus que la beauté même; ses yeux étaient noirs et pleins d'un feu que la douleur où elle était plongée n'avait pu éteindre. Marie était remarquable surtout par la délicatesse de ses mains et le charme d'une voix douce et harmonieuse, avantages assez rares parmi les jeunes personnes anglaises, qui en ont beaucoup d'autres.

M. James Parker ne put voir la jeune Française sans éprouver une vive émotion: désireux d'éviter une passion qui pourrait le dominer, il résolut de ne pas s'exposer à un danger de tous les instants en vivant auprès de M^{lle} de Castres. Il prit la résolution d'aller habiter sa maison de New-Street pour échapper à une séduction d'autant plus à craindre que celle qui l'exercerait ne se douterait pas de son pouvoir. Quelque libéral que fût le lieutenant de Nelson, il ne pouvait pas néanmoins échapper entièrement aux préjugés de son temps, de sa nation, ni à ceux du vaillant marin sous lequel il servait. — Épouser une Française! — c'était s'exposer à perdre une

partie de son amour pour la vieille Angleterre; c'était une espèce de défection, c'était presque passer à l'ennemi. Aujourd'hui que nos drapeaux sont joints à ceux de la Grande-Bretagne et qu'une longue paix nous a appris à nous connaître, à nous apprécier et même à nous aimer, ces sentiments paraissent exagérés: alors ils n'étaient que naturels, parce que si l'on admirait le premier consul, on n'aimait pas les Français à Londres. M. Parker n'avait rien à reprocher à M^{lle} de Castres, ni sa naissance plus aristocratique que la sienne propre, ni son caractère excellent, ni son esprit distingué; son manque de fortune ne l'arrêtait nullement, mais elle était Française! L'épouser blesserait son amour national, et pouvait lui nuire dans l'esprit de l'amiral Nelson; or, un lieutenant de marine craint toujours de s'attirer un malheur semblable.

M. James Parker avait pris un mauvais parti; pour oublier une jeune personne, il ne faut pas s'établir dans une maison qu'elle vient de quitter, il ne faut pas s'exposer à retrouver à tous les moments son souvenir, à rencontrer partout les traces de ses pas. Dans la maison de New-Street tout rappelait M^{lle} Marie de Castres.

Ici était son piano, là le fauteuil qu'elle occupait près de sa mère; plus loin la bibliothèque, remplie de ses auteurs favoris, et enfin cette chambre de jeune fille, ce petit lit à rideaux blancs que M. Parker n'occupait pas sans doute, mais qu'il venait visiter, tandis qu'il aurait

ont forcé l'escadre qui est dans cette mer à s'abriter, pendant plusieurs jours, sous la pointe de Beroutch. On a néanmoins, pendant ce temps, embarqué du charbon, des approvisionnements, et complété les vivres, et, à chaque interruption du mauvais temps, les navires s'occupaient activement à détruire plusieurs grandes pêcheries, qui étaient établies sur la pointe de Beroutch, ainsi que des corps-de-garde, des casernes et des magasins de fourrages et d'approvisionnements, situés à une petite portée de canon du fort Arabat. Le seul ponton qui servit à établir la communication entre la pointe d'Arabat et la Crimée; à l'embouchure de la rivière Cara-Sou, a été brûlé par le capitaine Rowley Lambert, commandant le bâtiment de Sa Majesté, le *Curlew*. Nous sommes maîtres maintenant de toute la pointe.

Une amélioration du temps m'a permis de prendre la mer le 13 juillet, pour faire une tournée dans la mer d'Azoff; l'*Ardent*, le *Weser* et le *Clinker* étant restés sous le commandement du lieutenant Horton, pour inquiéter Genitchi et Arabat, ainsi que pour intercepter toute communication le long de la pointe. Retardé par le mauvais temps, nous n'avons pu arriver à Berdiansk avant le 15 juillet. La mer était très-mauvaise, mais désirant ne pas perdre de temps, le plus ancien officier de l'escadre française (le capitaine de Cintré, commandant le *Milan*) et moi, nous nous décidâmes à partir de suite et à faire tous nos efforts pour brûler les fourrages et les meules de blé qui étaient à terre, sur le côté des hauteurs regardant la ville. On n'apercevait aucun habitant; mais l'apparition momentanée de quelques soldats nous montra qu'on s'attendait à un débarquement, et qu'on se préparait à un combat dans les rues. Je hissai un pavillon parlementaire, afin que les femmes et les enfants pussent prendre le temps de sortir de la ville; mais comme on ne répondit pas à cette avance, et que le ressac rendait le débarquement très-dangereux, j'amena le pavillon parlementaire, et l'escadre commença à faire feu sur les fourrages et sur les meules de blé entassés derrière la ville, et j'eus bientôt la satisfaction de voir le feu se déclarer dans les points où je désirais. La ville n'a pas été touchée, si ce n'est par une bombe égarée.

Le blé et le fourrage étant brûlés, il nous fallait mouiller dans des eaux plus profondes, pour passer la nuit, et, de notre nouveau mouillage, nous apercevions les feux de l'incendie, pendant toute la nuit.

Le 16 juillet, l'escadre alliée se dirigea vers le fort Petrowskoï, entre Berdiansk et Marianpol. A mesure que nous approchions de la place, il devenait évident que de nouvelles fortifications avaient été construites depuis que le *Vesuvius*, trois semaines auparavant, avait fait taire le feu de ce fort. Un redan couvrait la courtine qui fait face à la mer, il présentait sept nouvelles embrasures, et une grande quantité de terre nouvellement remuée, me portait à croire à l'existence de quelques ouvrages masqués.

Le capitaine de Cintré, commandant le bateau à vapeur le *Milan*, bien que mon ancien en grade, me pria le plus obligeamment du monde de diriger l'attaque, et ne considérant que le bien commun des alliés, prit courageusement la position que je

lui indiquait et fut suivi par le capitaine Lallemand, commandant de la *Mouette*. A 9 heures et demie du matin, toutes les dispositions étant prises, l'escadre, composée du *Vesuvius*, capitaine Sherard-Osborn; *Courten*, capitaine Rowley Lambert; *Swallow*, capitaine S. A. B. Crawford; *Fancy*, lieutenant E. G. Grylls; *Griuder*, lieutenant F. Hamilton; *Boxer*, lieutenant S. P. Torvushend; *Kraker*, lieutenant J. H. Marryat; *Wrangler*, lieutenant H. Burgoyne; *Jasper*, lieutenant J. S. Hudson; *Beagle*, lieutenant W. N. Hervet, prit position, les chaloupes canonnières ayant un faible tirant d'eau se plaçant à l'est et à l'ouest du fort et enfilant les ouvrages en avant et en arrière, tandis que les navires les plus forts étaient rangés en demi-cercle en face du fort. La puissance de notre artillerie éloignait toute tentative de résistance, elle força bientôt la garnison, non-seulement à abandonner ses retranchements, mais encore à tenir à une distance considérable sa réserve formée de trois forts bataillons d'infanterie et de deux escadrons de cavalerie.

Nous commençâmes alors à lancer des bombes, et, bien que nous eussions réussi en partie, je fus obligé d'envoyer les embarcations légères de l'escadre pour achever la destruction du fort et des batteries; je chargeai de ce soin le lieutenant Hubert Campion, du *Vesuvius*, aidé de quelques autres officiers.

J'eus la satisfaction, en peu de temps, de voir tous les cantonnements, les plate-formes des canons, les édifices publics, les magasins de blé et de fourrages en feu, et les embrasures des ouvrages en terre sérieusement endommagées, et, bien que d'un ouvrage en terre situé en arrière on fit sur nos hommes un feu meurtrier, le lieutenant Campion mena à fin cette entreprise avec une grande habileté et de la manière la plus satisfaisante, sans avoir perdu un seul homme. Le lieutenant Campion rapporte que le fort était tout aussi formidable dans sa construction qu'il paraissait, vu des vaisseaux. Les plate-formes étaient prêtes, mais les canons, ou n'étaient pas encore arrivés, ou avaient été emmenés par l'ennemi.

Ayant laissé le *Swallow*, capitaine Crawford, chargé de s'opposer à toute tentative de l'ennemi pour occuper le fort de nouveau et éteindre le feu avant que la destruction fut complète, le reste de l'escadre procéda à la destruction de grandes quantités de fourrages et de quelques grandes pêcheries situées sur la pointe de la Maison-Blanche et vers l'embouchure de la rivière Berda. Cela fut exécuté dans l'obscurité, et 30 pêcheries et une grande quantité de barques pesantes, de grands approvisionnements de poisson salé, de filets, de marchandises, ainsi que beaucoup de fourrages sont tombés entre nos mains, malgré les efforts d'une nombreuse cavalerie de Cosaques. Le zèle et l'énergie déployés pendant cette journée par les officiers et les marins sont au-dessus de tout ce que l'on pourrait dire, et l'habileté avec laquelle les divers officiers chargés du commandement des bâtiments de Sa Majesté ont pris position dès le matin, le soin admirable avec lequel le feu était dirigé et l'attention avec laquelle l'escadre a été gouvernée dans ces eaux basses, méritent de vous être signalés d'une manière toute particulière.

L'habile et cordiale coopération des Français

dù s'en éloigner, s'il eût voulu être conséquent. Quand il s'aperçut que le logement qu'il habitait augmentait sa passion naissante au lieu de l'affaiblir et de la détruire, il voulut se réfugier dans un autre quartier de Londres; ce fut alors que les agents de M. Blackeath attaquèrent sa maison, et le lieutenant ne crut pas devoir se retirer devant de tels adversaires: il demeura donc chez lui, mais crut devoir dédommager Gower des dégâts causés par son artillerie et prendre une précaution qui, suivant lui, devait le préserver de tout danger à venir.

La presse anglaise commençait alors à avoir une importance qui s'est augmentée, mais qui était déjà fort grande. Les Anglais aimaient surtout certains journaux ne paraissant que le dimanche, et qui donnaient une analyse exacte des événements de la semaine: débats du parlement, arrivée et départ des navires, chronique scandaleuse, courses de chevaux, prix des marchandises, mariages, décès, tout se trouvait dans ces feuilles hebdomadaires qui occupaient les loisirs du dimanche, jour de repos absolu en Angleterre, où le voyageur interrompt son voyage, où le marchand ferme son magasin. M. Parker fit insérer l'avis suivant dans le journal *The Age*, titre que l'on peut traduire par *l'Age*, le *Siècle*, ou la *Vielleillesse*, et qui signifiait, soit que cette feuille voulût marcher avec le siècle, soit que les rédacteurs, gens mûris par les années, voulussent faire profiter leurs concitoyens d'une expérience longuement acquise.

M. le lieutenant Parker, disait le journal *The Age*, prévient les honnêtes gens qui viennent visiter la nuit sa maison de New-Street, que cette pauvre maison ne contient rien qui mérite d'être vu, ni même d'être emporté; on n'y trouve ni meubles précieux, ni tableaux de maîtres; tout ce qui la garnit, estimé au prix le plus élevé, peut valoir de 20 à 30 guinées. Les honnêtes visiteurs qui troublent le sommeil de M. Parker auraient donc perdu leur temps, même s'ils réussissaient dans leurs desseins. Il est vrai que M. Parker est riche, mais sa fortune consiste en actions de la compagnie de l'Inde et en terres dans les comtés de Sussex et du Devonshire. Son portefeuille ne contient que les bank-notes nécessaires à sa dépense personnelle d'un mois, dépense fort modérée. M. Parker connaît trop bien les gens auxquels s'adresse le présent avis pour n'être pas certain qu'ils en apprécieront la valeur.

Il prévient encore qu'il a acheté le célèbre *Tom*, le boule-dogue le moins civilisé de Smithfield. (4) Le journal *The Age* était alors légèrement tory, c'est-à-dire qu'il partageait les opinions de l'aristocratie; il s'occupait beaucoup des faits et gestes de la noblesse; sa rédaction était élégante et polie; ce fut là ce qui décida M. Parker à le choisir pour y insérer son avis. Les *Gent-*

(4) Smithfield, le marché aux bœufs de Londres.

pendant toute la journée est au-dessus de tout éloge. » J'ai l'honneur, etc. SHERARD OSBORN, commandant, au contre-amiral sir Edmund Lyons, commandant en chef. »

D'autres rapports signalaient la destruction de nombreux postes russes, dans le golfe d'Azoff. Ces rapports prouvent que l'escadre n'est pas demeurée oisive et je puis vous assurer que de Ghenitch à Taganrog et de là jusqu'à Kamisheva, la côte est dans un état de constante alarme et les troupes russes ne cessent pas d'être en mouvement. Les bons services des canonniers ont été considérables. La totalité des approvisionnements du blé, des pêcheries, des fourrages et des bateaux détruits a été énorme. Rien ne peut égaler l'activité et la bonne conduite des hommes de l'escadre. — Havas.

FAITS DIVERS.

Les efforts pour découvrir une communication par eau à travers les régions arctiques, entre les océans Pacifique et Atlantique, ont occupé l'attention des peuples maritimes, et surtout du peuple anglais, depuis près de trois siècles. Il a été donné au capitaine Mac-Clure et à son équipage de résoudre le problème. Ils sont sans nul doute les premiers qui aient passé par eau d'une mer à l'autre, et qui aient fourni ici la preuve vivante de l'existence d'un passage nord-ouest. Le capitaine Mac-Clure et son équipage ont mis quatre ans et huit mois (ayant été fréquemment retenus par les glaces) pour effectuer un passage entre les océans Grand-Pacifique et Atlantique, par le Parry ou Melville-Sound, et ils ont prouvé qu'il existe un passage par eau le long de la côte nord-ouest de l'Atlantique à l'océan Pacifique. C'est au capitaine Mac-Clure, de l'*Investigator*, qu'appartient l'honneur d'avoir le premier découvert le passage par eau le long de la côte nord d'Amérique, entre les deux grands océans qui entourent le globe; il a démontré la connexité entre ces deux océans. Il a de plus, ainsi que ses officiers Collinson et Kellet, exploré environ 2,000 milles de ligne de côte, jusqu'ici toujours restée en blanc sur les cartes.

Le comité, à raison de ces services, recommande qu'une somme de 10,000 l. st. soit allouée au capitaine Mac-Clure et aux officiers et hommes d'équipage de l'*Investigator*. Sur cette somme, la moitié sera donnée au capitaine Mac-Clure.

Après avoir payé un juste tribut d'éloges aux officiers de marine qui ont été à la recherche de sir J. Franklin, et, en particulier, au brave et malheureux Bellot, emporté par une mort accidentelle et prématurée, le comité ajoute: C'est en recherchant sir J. Franklin que le passage nord-ouest, dont nous constatons la découverte, a été trouvé. On pourrait dire que c'est l'âme de ce maroquin qui a indiqué le chemin aux explorateurs. Des intelligences futures pourront déterminer peut-être le point où il a plu à la Providence que s'arrêtassent ses calculs; mais on n'oubliera jamais que c'est en cherchant à le retrouver que l'on a découvert ce passage, et cela seulement parce que des hommes dignes de marcher sur ses traces ont été là où ils espéraient et croyaient qu'il avait dû précédemment aller. (Times.)

lemen of Way, ou pour les appeler par leur nom, les voleurs à Londres ne sont pas des whigs, ils sont torys, et se piquent de bonnes manières, ils volent poliment et détournent leurs victimes avec une grâce particulière. C'est assez nécessaire dans leur état, puisqu'ils ne s'adressent qu'aux membres de la chambre haute et aux grands propriétaires. On dépouille un pair d'Angleterre, mais on ne le brutalise pas; on enlève ses diamants à une duchesse, mais on lui dit en même temps qu'elle est trop belle pour avoir des ornements superflus. C'est un métier fort dangereux en Angleterre que de voler sur les grands chemins ou dans une maison habitée; la loi est inexorable: elle condamne le délinquant à être pendu.

Ce n'est point ici le lieu de raconter par quelle série de ruses habiles et même dispendieuses, les voleurs cherchent à échapper au dernier supplice; nous voulons dire seulement que les dangers de leur profession et l'astucieux talent nécessaire pour y réussir leur inspire un orgueil fort mal placé, mais réel; ils se regardent comme des gentlemen. Quoiqu'il fût certain que le capitaine Blackeath ou les hommes de sa bande lisaient *The Age*, ce journal n'en pénétrait pas moins dans les familles aristocratiques, et mistress Parker, la mère du lieutenant, y était abonnée.

Mistress Parker, assise dans un grand fauteuil, auprès d'une fenêtre de son parloir, et ayant à ses côtés Marie

DERNIÈRES NOUVELLES.

La dépêche suivante a été affichée à la Bourse :

« Le ministre de la guerre vient de recevoir du général Pelissier la dépêche télégraphique suivante :
 « Au poste de Tracktyr, 10 heures du matin, 16 août.
 Depuis quelques jours, des bruits d'attaque, de la part des Russes, avaient éveillé notre attention. Ils ont réalisé ce projet, ce matin, au point du jour, contre nos lignes de la Tchernaiia ; mais, malgré le déploiement de forces imposantes, réunies pendant la nuit, l'ennemi a été repoussé avec une grande vigueur, par les troupes des divisions Herbillon, Camou, Faucheux et Morris. Les Sardes, placés à notre droite, ont vaillamment combattu. Le principal effort a été contre le pont Tracktyr.
 « Les Russes ont laissé là de nombreux morts et nous avons fait de nombreux prisonniers. Ils sont en complète retraite sur Mackensie, au moment où arrivent nos réserves et celles de nos braves alliés, notamment la cavalerie anglaise.
 « L'ennemi a reçu un rude échec. Nos pertes, bien moindres que les siennes, nous sont encore inconnues. »
 Affichée par ordre de l'Empereur.

Dantzig, vendredi 17 août 1855. — « Le *Vulture* est arrivé de Sweaborg qu'il a quitté le 15 août. Les correspondances apportées par ce navire annoncent que Sweaborg est entièrement détruit à l'exception seulement des fortifications.
 « Les flottes alliées ont mis à la voile le 15, se rendant, partie à Cronstadt, partie à Nargen. » — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

Notre Musée, qui, malgré son *exiguïté*, et grâce aux antiquités précieuses qu'il renferme, fait l'admiration des voyageurs, vient d'être enrichi d'une remarquable collection de modèles en plâtre. Ce don a été fait à notre ville par les enfants du célèbre sculpteur Nicolas Suc.

Cet artiste éminent était né à Lorient, dans cette Bretagne, sol classique des intelligences d'élite : entraîné par la nécessité et diverses autres considérations, il était venu, jeune encore, se fixer à Nantes, et avait fait de cette ville sa patrie adoptive. C'est là qu'il est mort au mois de mars dernier.

Nous n'entrerons pas dans les détails de la vie artistique de M. Suc ; — La vie, la mémoire même des hommes d'élite sont sujettes à d'orangeuses traverses : Scipion refusa ses os à sa patrie. Nous ne dirons pas pourquoi Saumur a été la ville préférée, pourquoi notre Musée, plutôt que celui de Nantes, renferme ces précieux modèles. Nous remercierons seulement du fond de notre âme, au nom de la ville tout entière, l'honorable famille de M. Suc de l'inappréciable don qu'elle nous a fait. Puissent notre bonheur et notre gratitude lui être un gage du soin qui sera apporté à la conservation de ces œuvres remarquables.

Nous n'avons rien de ce qu'il faut pour juger des créations si importantes, mais il suffit de son cœur et d'un peu de goût pour admirer ce *Pêcheur breton jouant avec un crabe*. C'est ce marbre qui valut à M. Suc, pour la première fois, les honneurs de l'exposition ; M. David, d'Angers avait applaudi à l'idée et au ciseau de l'artiste. C'est cette œuvre qui commença sa réputation, c'est depuis qu'on s'habitua à le croire un artiste de mérite, et que tous les étrangers de quelque distinction, qui visitaient Nantes, tenaient à visiter surtout son atelier. — Depuis

lors, donc, sa réputation alla toujours grandissant. Au salon de 1838, la foule s'arrêtait devant la *Petite mendiante*, dont la figure exprime tant de douleurs physiques et morales.

Plus tard, l'*Enfant prodigue*, cette physionomie où se peignent la misère et le repentir, obtint une médaille d'or.

Puis, vint l'*Aveugle breton* et cent autres productions que nous ne pouvons énumérer, toutes d'une expression émouvante.

Il y a un caractère d'antiquité bien frappant dans les œuvres de M. Suc ; on voit qu'il avait surtout étudié les grands maîtres. C'est l'ampleur et la noblesse de la Grèce unie à l'expression douce et touchante inspirée par l'art chrétien.

On est frappé de respect et de stupeur à la vue de *Moïse* proclamant la loi du Sinaï.

Le *Soldat germain* impose la crainte par son air martial (*Miles ferox*).

Saint Paul dans les fers, méditant les splendeurs de Dieu, ravit et transporte.

Enfin, *Eve*, coupable et triste à la pensée de sa faute, dont elle voit la portée ; *Eve* porte à pleurer et pourtant à l'aimer.

Outre le modèle en plâtre de cette belle conception artistique, nous avons aussi le marbre inachevé, il est vrai, mais dans lequel pourtant la pensée du sculpteur vit tout entière. C'est au milieu de ce grand travail que la mort est venue enlever M. Suc aux arts et à sa famille.

Avec ces beaux modèles se trouvent encore grand nombre de bustes et de médaillons des plus remarquables : Ligier, Herschell, Bouffé, Dubuisson le naturaliste, et vingt autres.

C'est, on le voit, une riche conquête que vient de faire notre Musée ; conquête qui *oblige*, et qui, dans la prochaine construction de l'hôtel municipal, méritera une salle appropriée à cette nouvelle richesse.

P. GODET.

La distribution des prix à l'École mutuelle a eu lieu hier au soir, dans les vastes salles de l'établissement ; nous espérons être en mesure, mardi prochain, de publier les noms des lauréats.

PAUL GODET.

Parmi les officiers, autorisés à porter une décoration étrangère, nous trouvons le nom de l'un de nos compatriotes, M. Léon de Fos, enseigne de vaisseau, décoré chevalier de l'ordre de St-Grégoire le Grand (Etats romains).

P. GODET.

On sait que, dans plusieurs localités, des plaintes se sont élevées relativement à la facilité de dégustation et d'appréciation accordée aux employés de l'octroi pour vérifier la qualité, la quantité et la valeur des liquides que les négociants, les particuliers et les administrations veulent introduire en ville. Ces plaintes ont éveillé la sollicitude de M. le directeur général des douanes et des contributions, qui vient d'adresser à ce sujet, aux préfets et aux directeurs, la circulaire suivante :

Circulaire aux préfets sur les vérifications auxquelles doivent se livrer les proposés d'octroi à l'introduction et à la sortie des boissons.

Monsieur le préfet,

Les boissons qui arrivent à destination des lieux sujets au droit d'exploit, ou qui traversent ces mé-

mes lieux, doivent être vérifiées par les préposés de l'octroi ; mais il importe que ces vérifications soient restreintes à ce qui est indispensable pour sauvegarder les intérêts de la perception. Les préposés d'octroi commettent un véritable abus lorsqu'ils prélèvent des quantités plus fortes que les quantités strictement nécessaires pour l'opération matérielle de la vérification, et cet abus s'aggrave, lorsqu'ils s'approprient les quantités quelconques qu'ils ont extraites des futailles.

L'existence de ces abus, sur quelques points, m'ayant été révélée par des plaintes trop fondées pour qu'elles ne fussent pas être prises en considération, je viens de donner des instructions générales, afin de rappeler ce que les préposés des octrois doivent faire, et ce qui leur est interdit.

Bien persuadé que je puis compter sur votre coopération pour atteindre le but que je me suis proposé, j'ai l'honneur de vous adresser un exemplaire de ces instructions.

Le conseiller d'Etat, directeur général,
 TH. GRÉTERIN.

Nantes, le 14 août 1855.

Monsieur le Rédacteur du journal l'*Echo saumurois*, à Saumur.

Le bruit s'est répandu, dans votre ville, que l'état des eaux m'avait forcé à interrompre mon service, entre Nantes et Orléans ; permettez-moi de me servir de votre estimable journal pour démentir cette nouvelle évidemment colportée par une malveillance intéressée à me nuire, et pour porter à la connaissance de MM. les négociants que je continuerai, cette année, mon service, quel que soit l'état des eaux de la Loire, comme je l'ai pu faire l'été dernier, quoique les eaux fussent descendues au-dessous de l'étiage.

Recevez, Monsieur, mes civilités très-empres-

A. LANGUET et C^{ie}.

M. MEYERS, ayant dans les universités de Bonn, de Heidelberg et de Liège, des grades équivalant en France à ceux de licencié ès lettres et bachelier ès sciences, donnera pendant les vacances des leçons d'allemand aux élèves qui en désireront. S'adresser Grand'Rue, 71. (409)

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE.

Emprunt de 200 millions.

Le 3^e tirage trimestriel pour 1855, des lots attribués aux obligations foncières, aura lieu le 22 septembre prochain.

Le 1^{er} numéro sortant gagnera 100,000 fr.

Le 2^e — — — 50,000

Le 3^e — — — 20,000

La souscription aux obligations de 100 fr., 4 p. % avec chance de lots est ouverte à Paris au siège de la société, rue Taibout, n° 57, et, dans le département, chez M. le Receveur général, et chez MM. les Receveurs particuliers des finances.

Les obligations souscrites avant le 10 septembre participeront au tirage du 22.

Les intérêts sont acquis au souscripteur, à partir du jour du versement.

Le Gouverneur,
 9 Août 1855. C^{ie} CH. DE GERMINEY.

de Castres, lisait donc son journal. C'était une femme de soixante-cinq ans à peu près, vive, alerte, d'un caractère très-gai, gaité dont elle faisait honneur à son origine française.

— Allons donc, s'écria-t-elle tout d'un coup et en jetant le journal par terre, voilà encore ce maudit *Age* qui parle de mon fils James.

— Est-ce que le lieutenant Parker va encore quitter l'Angleterre ?

Et en disant ces mots, les joues pâles de M^{lle} de Castres s'animent d'une teinte rosée.

— Il me semble que vous pourriez dire James, tout simplement. Allons donc, Marie, mon fils est votre frère, votre ami, quittez quand vous êtes avec lui et quand vous parlez de lui, cette politesse froide et formaliste... Le lieutenant !... le lieutenant Parker ! dites James, s'il vous plaît.

Avant que Marie eût pu répondre à cette sortie amicale, et un peu contraire aux mœurs compassées de l'Angleterre, un domestique vint demander à mistress Parker, si elle voulait recevoir son fermier du comté de Sussex, Tony Morice.

La terre du comté de Sussex appartenait au lieutenant depuis la mort de son père ; mais les fréquentes absences de M. Parker l'empêchaient de soigner sa fortune et il en laissait l'administration à sa mère.

— Faites entrer, dit mistress Parker.

Un homme se présenta, la taille courbée, la figure ridée, la tête couverte de longs cheveux gris, qui retombaient jusque sur ses épaules. Il était vêtu d'une longue redingote de drap gris, et s'appuyait sur un grand bâton blanc. Cet homme s'avança d'un air gauche et demeura immobile au milieu du parloir.

— Oh ! oh ! s'écria mistress Parker, ce n'est pas Tony, mon joyeux garçon, qui est la coqueluche de toutes les filles de Sussex.

— Tony ! répéta cet homme en levant un peu la tête, votre domestique a mal entendu, Mistress, je ne suis point Tony, mais Toby Mosès... c'est mon nom... Oh ! Tony, je le connais bien, c'est mon voisin... Il fait de bonnes affaires au service de la famille Parker.

— C'est bon, c'est bon ! Que voulez-vous ?

— Mistress, il faut vous dire que je suis vieux, que je suis riche, et que depuis trente ans je suis fermier de lord Rowland.

— Lord Rowland, je connais ça, le plus riche propriétaire du comté.

— Mon bail est fini, ajouta le soi-disant fermier.

— Eh bien ! faites un nouveau bail ; pour moi, je n'ai point de ferme à louer.

— Oh ! je n'en cherche point, mistress, je veux m'établir à Londres, et je ne serais pas fâché d'acheter votre maison de New-Street.

— La maison de New-Street ! s'écria mistress Parker.

Elle prit le journal tombé à ses pieds, relut avec attention l'article que le lecteur connaît, et dit enfin à Toby Mosès :

— Oui, oui, Mosès, l'affaire peut s'arranger si vous offrez un prix raisonnable... Je désire que mon fils se débasse de cette maison.

— L'argent ne manquera pas, répondit Mosès, mais il faut voir la maison : quand nous louerons une ferme, nous autres fermiers, nous la visitons avec soin ; les champs, les prés, les bois, nous passons tout en revue. Je ne demande que la permission de passer une heure ou deux dans la maison de New-Street, avec deux de nos neveux.

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 16 AOUT.

3 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 67 25.

4 1/2 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 95.

BOURSE DU 17 AOUT.

3 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 67 25.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 95.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Etude de M^e SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, n^o 8.

PURGE d'hypothèques légales.

Suivant contrat passé devant M^e Chasle et son collègue, notaires à Saumur, le 31 mai 1855, enregistré, M. Henri Dumény, propriétaire, et dame Justine Louvet, son épouse, demeurant ensemble à Saumur, Ont acquis de dame Françoise Ruelle, propriétaire, veuve de M. André Morin, demeurant à Saumur, Un lot de terrain et de constructions, faisant partie d'une propriété plus considérable, située à Saumur, rue de la Petite-Bilange, n^o 2, dite Hôtel de la Petite-Bilange, contenant en superficie 1 are 45 centiares, joignant du levant la propriété de M. Lemoigne et celle des acquéreurs, au midi et au couchant le surplus de la propriété de M^{me} Morin, et au nord les servitudes de l'Hôtel Budan.

PRIX.

Cette vente a été faite, outre les clauses et conditions énoncées audit contrat, moyennant la somme de cinq mille francs, stipulée payable de la manière y indiquée, avec intérêts à 3 1/2 p. 0/0, à partir du 1^{er} juillet 1855.

PROPRIÉTÉ.

Les anciens propriétaires dudit immeuble sont, outre la venderesse : 1^o André Morin, décédé, 2^o André-Victor Morin, 3^o Andrina Morin, veuve Rambaud, demeurant à Saumur, 4^o Jacques - François Lemoigne et Alexandrine - Victoire Bernard, sa femme, 5^o Pierre-Jean Bernard et Alexandrine - Victoire Allaire, sa femme.

Pour opérer la purge des hypothèques légales pouvant grever ledit immeuble, M. et M^{me} Dumény ont déposé au greffe du Tribunal civil de 1^{re} instance de Saumur, une copie collationnée dudit contrat, et l'acte qui en a été dressé le 8 août 1855, a été notifié à M. le Procureur impérial près ledit Tribunal par exploit de Simon, huissier à Saumur, en date du 13 du même mois ;

Avec déclaration que cette formalité avait pour but d'obliger ceux qui seraient fondés à exercer des droits d'hypothèque légale à les faire inscrire dans le délai de deux mois à peine de déchéance, et que, ne connaissant pas tous ceux du chef desquels il pourrait sur lesdits immeubles être pris inscription pour raison d'hypothèques de cette nature, les requérants feraient publier ladite notification dans un journal judiciaire, conformément à la loi.

Fait et dressé le présent : Saumur, le 16 août 1855.

(418) SEGRIS, avoué.

Etude de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.

D'un jugement rendu par le Tribunal civil de Saumur, en date du 9 août 1855,

Il appert :

Que le sieur Pierre Daveau-Ecot, propriétaire, demeurant à Saumur, a été interdit.

Dressé à Saumur, par l'avoué de M. Pierre Daveau-Saillant, propriétaire, demeurant à Varrains, poursuivant, le 17 août 1855.

(419) CHEDEAU.

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,
UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Dite la Chipaudière,

Sise à Saint-Hilaire-Saint-Florent, précédemment occupée par M^{me} d'Harrembert.

Salon, salle à manger, vestibule, trois chambres à coucher avec cabinets, cuisines, écuries, remises, serres, caves ;

Jardins potager et d'agrément, espaliers en plein rapport, sites pittoresques ;

Maison de jardinier, clos de vigne y attenant.

S'adresser à MM. DE BEAUREGARD et DE LA FRÉGEOLIERE, à Saint-Florent,

Ou à M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Pour cause de décès,

Un établissement de fabrication de fiches et autres articles de quincaillerie,

Situé à Fontevrault.

S'adresser à M^e CHEDEAU, avoué à Saumur. (421)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

En totalité ou en 2 lots,

Une MAISON avec jardin, et clos de vigne et terre, situés au Pont-Fouchard, commune de Bagneux ;

Contenance, 2 hectares 45 ares ;

Espaliers, arbres fruitiers en plein rapport.

S'adresser à M^e CHASLE, notaire à Saumur. (378)

A VENDRE UNE MAISON

Située à Saumur, carrefour Dacier, 13, Occupée par M. Gondouin, boulangier.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire. (392)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE à Varrains,

Une MAISON, divisée en deux bâtiments, avec cours, jardins, caves et pressoirs ;

Et une PIÈCE DE TERRE de un hectare trente-trois ares, attenant à la maison.

S'adresser à M^e CHASLE, notaire à Saumur. (383)

A VENDRE

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ,

Sise à Munel, dans une position magnifique,

Consistant en maison de maître, logement de fermier, terres, vignes et bois. Le tout contenant 15 hectares.

S'adresser à M. SALLÉ, propriétaire, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur.

Etude de M^e POYNOT, notaire à Montreuil-Bellay.

A VENDRE EN TOTALITÉ OU PAR PORTIONS,

UNE BELLE PROPRIÉTÉ

Située en les communes de Cizay, Courchamps, Vaudelenay-Rillé et Montreuil-Bellay.

Cette Propriété consiste en :

1^o Une jolie Maison de campagne, située à Fosse-Bellay, commune de Cizay, à huit kilomètres de Saumur, avec vastes servitudes, jardins, vergers et terrains y attenant, et haute futaie joignant les dépendances de la maison, d'une contenance de 35 ares 52 centiares.

Le tout forme un ensemble de 10 hectares environ de terrain de très-bonne qualité.

2^o Diverses autres maisons d'exploitation et ouches, et plusieurs pièces de terre détachées, pré, vigne et bois, d'une contenance de 31 hectares environ.

3^o Un clos de vigne, sis à Baugé-Ménault, commune du Vaudelenay-Rillé, près Doué, et deux pièces de vignes joignant ce clos, et d'une contenance de 2 hectares 70 ares environ.

4^o Et un pré, sis commune de Montreuil-Bellay, au Pré-Long, contenant 26 ares 50 centiares environ.

S'adresser, pour traiter, à M^e POYNOT, notaire à Montreuil-Bellay.

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE LA PROPRIÉTÉ

DE L'HOTEL DU LION-D'OR,

Sise à Saumur, rue du Portail-Louis, n^o 41, avec sortie rue de la Petite-Douve.

S'adresser à M^e CHASLE, notaire à Saumur. (377)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

MAISON

Occupée ce jour par M. Perreault-Bazile,

AVEC COUR, REMISE ET ÉCURIE.

Vue sur la Loire.

S'adresser, pour voir les lieux et pour traiter, à M. JAMET, sur le quai.

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A LOUER ENSEMBLE OU SÉPARÉMENT.

1^o Pour la Saint-Jean 1856, une maison avec cour, remise, écurie et jardin, sise à Saumur, rue de la Chouetterie, n^o 3, occupée par M. D'Anre fils.

2^o Et pour entrer en jouissance de suite, une autre maison, même rue, n^o 5, contiguë à la précédente.

S'adresser à M. DUPAYS, couvreur, place de l'Arche-Dorée,

Et à M^e CHASLE, notaire à Saumur. (388)

Pensionnat de Demoiselles

Dirigé par

M^{me} BERTHELOT-MIGNAN,

RUE DES PAYENS, n^o 6. (401)

Une Maison de commerce et de nouveautés, dans une ville près Saumur, désire un APPRENTI.

S'adresser au bureau du journal.

On demande un JEUNE HOMME qui veuille débiter dans la NOUVEAUTÉ.

S'adresser chez MM. CHANLOUINEAU et MORIN aîné, à Saumur. (398)

A VENDRE A LOUER

ET ARRENTER IMMÉDIATEMENT,

UNE MAISON,

Située à Saumur, rue d'Orléans,

Actuellement occupée par MM. Bangé frères, successeurs de M. Roulleau.

S'adresser, pour traiter, à M. DIXMIER, huissier à Saumur. (389)

CHANGEMENT de DOMICILE.

L'Étude de M^e BEAUREPAIRE, avoué, successeur de M^e JAHAN, est transportée rue de la Petite-Douve, n^o 10. (393)

A LOUER Pour Fr. 100,

Un petit JARDIN et une MAISON, Situés au Chapeau.

S'adresser à M. GALLEAU fils, rue d'Orléans. (341)

A VENDRE

Ensemble ou séparément,

DEUX JARDINS,

Situés rue du Roi-René.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire, ou à M. NANCEUX. (343)

A LOUER

Présentement ou pour Noël prochain ou pour la Saint-Jean prochaine 1856,

MAGASIN joignant l'hôtel J. Budan, place de la Bilange, à Saumur.

S'adresser à M. J. BUDAN. (381)

TOUX DES ANIMAUX.

Bronchites, affections pulmonaires, gourmes, jétages chez le cheval, le bœuf et les races bovine et porcine.

Guérison par la poudre Duluc-Mesnier ; la boîte 4 fr., accompagnée d'une instruction par M. Duluc, vétérinaire d'Alfort.

Dépôts : à Saumur, M. Damicourt, place de la Bilange ;

À Doué, M. Peltier. (385)



LES MALADIES CONTAGIEUSES, quelles qu'en soient la gravité, la forme ou l'ancienneté, les AFFECTIONS DE LA PEAU et les VICIES DU SANG, guérissent très-radicalement et en peu de temps par les BISCUITS OLLIVIER approuvés par l'Académie Impériale de médecine et autorisés du Gouvernement. — Ce médicament agréable au goût et facile à prendre en secret en toute saison est le seul pour lequel une récompense de 24 mille francs ait été votée à l'auteur. — Entrepôt général à PARIS, RUE SAINT-HONORÉ, N^o 272. — Consultations gratuites. Traitement par correspondance. (Affranchir.) — Les boîtes de 32 biscuits 10 fr., de 25, 5 fr. — On expédie. — Dépôts à ANGERS : M. Ménière, pharmacien, place du Pilori ; — A SAUMUR : M. Brière, phar., M. Gauthier, phar ; — A BAUGÉ, M. Drouet, phar. (422)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.